



DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

ARRONDISSEMENT D'ANNECY

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville
BP 42 - 74210 Faverges-Seythenex

N° 98/2022

Date de convocation : 23/09/2022

Conseillers en exercice : 33

Présents : 27

Votants : 30

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 septembre 2022 – 18h30

Président : **Jacques DALEX**

Secrétaire de séance : **Julien PORTIER**

Objet : Espace La Clé – Extension de l'offre de services

MEMBRE(S) PRESENT(S) :

BALMONT Nicolas
BERNARD Anne-Marie
BOURNE Hervé
BRACHET Marc
BRUNET André
CARRIER Kelly
CHAPPET Philippe

COUTIN Michel
CREPEL Yves
DALEX Jacques
DOMENGE-CHENAL Michèle
DUMONT-THIOLLIERE Christine
DUNAND-CHATELLET David
GAILLARD Claude

GONZALES Florence
JOSSERAND Stéphanie
LITTOZ Lucie
LUCIANI Michel
PAGET Marc
PETIT Monique
PONTHIEU Eric

PORTIER Jean Pierre
PORTIER Julien
PRUD'HOMME Philippe
SCHERMA Sébastien
TREMBLAY-GUETTET Jeannie
VIGNIER Georges

MEMBRE(S) EXCUSE(S) :

BRASSOUD Martine pouvoir à
GAILLARD Claude
FERNANDEZ Sophie

DENAMBRIDE Julie pouvoir à BERNARD
Anne-Marie
GOURDIN Margaret

MAURICE Charline pouvoir à
CREPEL Yves
MILLET-URSIN Marc

EXPOSE

Monsieur le Vice-président Sébastien SCHERMA en charge du Développement Economique et de l'Emploi rappelle que le bâtiment Espace La Clé a été identifié comme un lieu stratégique pour accueillir les services en lien avec l'économie, l'emploi et la formation.

Depuis septembre 2021, le campus connecté, le service Développement économique de la Communauté de Communes, l'Espace Emploi Formation et l'antenne de la Mission Locale Jeunes sont installés dans le bâtiment.

Le site est équipé d'espaces de travail partagés et de salles de réunion accessibles aux entreprises. L'occupation des espaces est soumise aux tarifs validés par la délibération n°143/2021.

Suite à de nombreuses demandes, la collectivité souhaite développer l'offre de service à destination des entreprises en proposant une offre de location de bureau à la journée ou la demi-journée au tarif suivant :

	Tarifs
Demi – journée	15 €
journée	25 €
Photocopies	Tarifcation en vigueur

La commission développement économique réuni le 27 07 2022 et le Bureau du 08 09 2022 ont émis un avis favorable.

Monsieur le Vice-président demande aux membres du Conseil Communautaire de :

- Se prononcer sur cette proposition d'extension d'offre de services
- Autoriser le Président à signer tout document s'y afférents.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Valide la proposition d'extension d'offre de services
- Autorise le Président à signer tout document s'y afférents.

Résultat du vote :

Votants :	30	Abstention :	0	Exprimés :	30
Pour :	30	Contre :	0		

FAVÈRGES-SEYTHENEX, le - 5 OCT. 2022

Délibération rendue exécutoire le :
Affichage le :

Copie(s) interne(s) :

- Economie – Tourisme : N. OURCHIZ
- Comptabilité : C.PERRIER



Président,
Jacques DALEX

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.